

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA</b>		
AVIS N° 2023- 19		
<b>Date :</b> 06/11/2023	<b>Objet :</b> Note du CSRPN sur le projet <b>Stratégie régionale pour la biodiversité de la région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur (SRB Sud PACA)</b>	<b>Vote :</b> Favorable

Cette note a été rédigée suite à la transmission du projet de texte pour la SRB PACA et l’intervention de la Région, qui pilote l’élaboration de cette stratégie, lors de la séance plénière du CSRPN le 21 septembre 2023.

Avant tout, le CSRPN tient à saluer l’initiative et le travail réalisé qui propose un diagnostic assez complet et un développement de la stratégie en cinq grands points qui paraissent pertinents et relativement originaux.

Dans un premier temps, le CSRPN s’interroge sur le lien entre la Stratégie Globale de la Biodiversité (SGB votée à l’unanimité en 2015) et cette nouvelle stratégie. Certes la SRB est plus documentée et ambitieuse d’être plus opérationnelle, mais il semblerait logique qu’elle s’inscrive dans une forme de continuité en capitalisant les acquis de la SGB, notamment en ce qui concerne la démarche intégrative (globale) qui accordait une bonne place à la composante « humaine ».

La SRB assume clairement de dissocier humain et nature, en allant même jusqu’à évoquer « la nature, une alliée... ». Cet angle de vue correspond aujourd'hui à une vision dépassée des relations entre humain-nature-biodiversité, mettant trop en avant les services écosystèmes dont la notion est parfois discutée. Serait-il envisageable, dans un texte préalable, de clairement rappeler que l’on considère désormais que l’humain est partie intégrante de la nature ? La Stratégie pourrait ainsi s’appuyer plus fortement sur les approches écosystémiques privilégiant les fonctionnalités écologiques, les interrelations complexes, voire les interdépendances entre l’humain et la biodiversité.

Globalement, dans l’état actuel du texte de la SRB, il semble que les connaissances en sciences humaines et sociales (SHS) n’ont pas été suffisamment mobilisées. On pourrait envisager d’y remédier en prévoyant des ateliers de travail impliquant des scientifiques qui pourraient à la fois apporter aux élus et personnels administratifs des éléments de connaissances générales sur l’état de l’art et participer aux travaux d’amélioration de la stratégie.

La mobilisation pourrait se faire sur 2 aspects de la stratégie :

1/ En termes d’approche, de vision des questions relatives à l’environnement et la biodiversité. Dépasser l’approche par services écosystémiques, qui a donné lieu à beaucoup de travaux scientifiques, qui ont permis de bien décrypter les stratégies d’acteurs à l’œuvre ; mais ont aussi permis d’avancer dans cette voie par exemple en travaillant sur des indicateurs de ces services, ou sur des analyses économiques du coût de la dégradation de ces services. Il peut aussi être fait référence à d’autres approches des rapports humains/ non humains (cf. Descola & Pignocchi « Ethnographies des mondes à venir », Ed. du Seuil, 2022).

Cette notion de « services » ou de contribution de la nature aux populations, doit être l’occasion de s’interroger sur l’impact écologique des sports dits de nature, y compris en milieux marins et sur le littoral.

2/ En termes d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie. Il serait intéressant de prévoir des processus fondés sur des objectifs chiffrés (par exemple % de produits/services achetés dans le cadre de marchés publics répondant à des critères écologiques et sociaux, avec précision de ces critères ou référence à des labels existant pour éviter le « green washing ») ; soit sur des indicateurs là aussi construits avec des scientifiques ou à partir de travaux scientifiques, assortis d'un calendrier avec points d'étapes. Dans le même ordre d'idées, un classement des outils d'action à disposition des collectivités territoriales et leurs groupements au regard de leur efficacité, leur effectivité, leur coût par exemple serait judicieux. Les travaux en sciences humaines et sociales peuvent là aussi largement être mobilisés. Il paraît important de garder à l'esprit que l'évaluation de l'avancement de la stratégie est un élément fondamental de nature à restaurer une confiance vis-à-vis des élus sur des questions qui préoccupent le public et en particulier les jeunes générations.

Pour la suite, une bonne part des interrogations, remarques et recommandations du CSRPN concerne la place accordée au changement climatique, voire le changement global, dans la SRB. Le changement climatique devrait être intégré dans plusieurs sections du document, en particulier là où il est directement lié aux menaces pour la biodiversité, aux besoins vitaux de la population régionale et au développement durable. Il est essentiel de mettre en évidence l'urgence d'agir et d'expliquer comment la stratégie régionale aborde spécifiquement ces défis liés au changement climatique.

Le changement climatique, dont l'ampleur est directement liée aux activités humaines « carbonées », aura un impact croissant sur les politiques publiques de conservation de biodiversité puisque, inexorablement, des conditions de la mise en œuvre et des moyens vont changer en raison du réchauffement en cours. Il est alors nécessaire d'intégrer des stratégies de prévention, d'atténuation, d'adaptation dans les politiques publiques de conservation de la biodiversité.

Ci-dessous une proposition d'intégration de quelques éléments dans les différentes parties du texte :

#### Section "L'URGENCE D'AGIR":

Le changement climatique est expressément mentionné ici comme « grande pression affectant la biodiversité ». En effet, plusieurs études récentes, dont des études préliminaires en région SUD, montrent que le réchauffement est en train de devenir la première cause des changements de biodiversité, qu'il affecte déjà la grande majorité des espèces des groupes étudiés, et qu'il y a déjà un retard important dans le mouvement des espèces - une des réactions naturelles d'adaptation.

Il est à noter que le réchauffement peut affecter les évaluations de la vulnérabilité des espèces et les conceptions de l'innocuité de nos pratiques en matière de rejets aériens, aquatiques et terrestres. Somme toute, des études à plusieurs échelles restent nécessaires pour détailler le savoir lié aux impacts sur la biodiversité, à la fois pour les groupes classiques (plantes vasculaires, vertébrés) que pour les groupes moins étudiés (invertébrés, fonge, flore non-vasculaire) mais qui jouent un rôle fondamental. Cette connaissance permettra d'identifier les actions de gestion permettant de réduire ces impacts.

Un point sur lequel la région peut agir est de préserver, renforcer et reconstituer les infrastructures de mouvement des espèces sauvages, via l'augmentation de la connectivité entre zones naturelles (cf. enjeux TVB), la préservation des agents disperseurs pour les espèces immobiles (la grande faune, les troupeaux itinérants et la transhumance à pied...), la gestion favorisant la régénération des espèces sauvages et la production de propagules/graines.

Si l'urgence d'agir est une évidence, y compris en matière de transition énergétique, il conviendrait de préciser que l'accélération du déploiement des ENR ne doit pas écraser les enjeux de la biodiversité.

Section 1 "CONNAISSANCE DE LA NATURE": Cette section peut inclure le besoin de connaissance sur la sensibilité des espèces au réchauffement à l'échelle régionale, les potentiels de maintien des populations in situ ou de mouvement des populations pour s'adapter, mais aussi le besoin d'identifier les espèces pour lesquelles la région ne pourra plus servir d'habitat dans des conditions naturelles. Un point important revient au fonctionnement hydrique du sol et hydrogéologique, facteurs clefs de changements rapides de biodiversité. Les spécificités régionales de l'impact du réchauffement sur la biodiversité sont très mal connues et peuvent contraindre de façon importante les politiques de conservation (un point qui nécessite d'être étudié).

Dans ce cadre, le réseau des stations de mesures climatiques standards, mais aussi des réseaux de capteurs climatiques plus spécifiques aux conditions de vie humaine et de la biodiversité en région peuvent être maintenus et renforcés pour améliorer les connaissances de base et mieux connaître les possibilités d'adaptation.

Dans la communication et la formation, plusieurs actions peuvent être envisagées :

- intégrer l'historique des changements climatiques et les stratégies d'adaptation des espèces dans le passé, tenant compte de l'impact plus réduit de l'humain selon les habitats au cours des temps passés ;
- Intégrer, dans la formation des publics concernés, les multiples facettes de l'impact du réchauffement et des stratégies d'adaptation naturelles et humaines ;
- Amener une réflexion éclairée sur l'acceptation du mouvement des espèces sauvages.

Section 2 "LA NATURE, UNE ALLIÉE POUR REpondre AUX BESOINS VITAUX": Cette section inclut particulièrement peu les connaissances existantes de l'impact du réchauffement sur les multiples contributions de la nature aux populations humaines.

Air : le réchauffement peut augmenter les pollutions en particules fines liées à des sécheresses accrues et une diminution de la couverture de végétation : ceci peut aussi re-exposer des pollutions anciennes actuellement fixées par la végétation (anciens sites industriels). La production primaire et la fixation du CO<sub>2</sub> en région peuvent également baisser, mais les connaissances de l'impact de l'évolution de la pluviométrie sur la productivité primaire et la migration en altitude des forêts doivent être mises à jour et intégrées.

Eau : un point très critique face au réchauffement, tant en termes de disponibilité quantitative que de l'exacerbation de la variabilité interannuelle des cycles hydrologiques. Il est à inclure que des conflits prévisibles sur l'utilisation de l'eau à échelle régionale (agriculture versus industrie versus AEP) peuvent avoir un impact considérable sur les politiques de conservation de biodiversité, notamment la gestion des zones humides et la création de nouvelles retenues ou leur modification. Dans les zones humides et les milieux aquatiques naturels et artificiels, une mal-adaptation peut conduire à des relargages significatifs de gaz à effet de serre (CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O en particulier).

Alimentation : il a été démontré que de nombreuses cultures actuelles (vignes, pêche) sont connues pour ne plus être viables à long terme sur de grandes surfaces en région SUD et que des cultures marginales (oliviers) ou de nouvelles cultures (fruits et légumes tropicaux) vont se

répandre. La région peut accompagner cette transformation avec une attention particulière à la formation des professionnels et au respect de l'environnement et de la biodiversité, en y incluant la diversité de variétés cultivées aussi bien anciennes que nouvelles.

Santé : les liens entre réchauffement, biodiversité et santé humaine sont multiples, l'émergence de nouveaux pathogènes, aussi liés à de nouveaux vecteurs va en augmentant, mais l'ampleur de ce phénomène, face à une thermophilisation (hors gel) d'une partie de la région est probablement sous-estimée.

Section 3 "LA NATURE, UN ATOUT POUR LE CADRE DE VIE": Le réchauffement va changer les comportements des habitants, empêcher certaines activités pendant les vagues de chaleur, déplacer et allonger la saison touristique, déplacer les zones fréquentées et climatiquement fréquentables et nécessiter des aménagements nouveaux, somme toute d'importants changements inévitables, avec des impacts sur la biodiversité mais aussi dans lesquels la biodiversité joue un rôle.

*NB : La chasse se retrouvera fortement affectée par les populations d'animaux chassables qui vont changer leur mouvement, leur présence saisonnière, leur abondance, leurs périodes de reproduction. Une réflexion autour des pratiques de chasses durables, dans un contexte de réchauffement et d'aridification et de migrations d'espèces nouvelles, peut être incluse.*

Section 4 "LA NATURE, UN BIEN COMMUN POUR LE DEVELOPPEMENT": Le changement climatique peut également avoir un impact sur le développement socio-économique régional. Cette section pourrait aborder la manière dont la préservation de la biodiversité contribue à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable. Dans la coopération à l'échelle internationale, la région SUD peut apporter un soutien important par ses compétences et moyens à la préservation de la biodiversité à l'échelle supra-régionale, notamment dans un contexte méditerranéen.

Section 5 "COHERENTS POUR MIEUX PRESERVER LA NATURE" : Cette section peut expliquer comment les politiques et la gouvernance intègrent les multiples défis supplémentaires que pose le changement climatique pour une conservation efficace de la biodiversité. Elle pourrait insister sur la nécessité d'ajuster et de renforcer les politiques liées au changement climatique et à la biodiversité.

En termes de transferts et d'opérationnalité, compte tenu de l'éventail très ambitieux des actions à mener qui couvrent de nombreuses activités économiques, et par conséquent des acteurs privés qu'il faudra convaincre puisque la Région n'a pas de pouvoir réglementaire, il conviendrait de hiérarchiser ces actions en fixant un calendrier de mise en œuvre qui sera différent selon les actions, avec des points d'étape. D'autre part, pourquoi les outils dont dispose déjà la Région (gestion des fonds européens, PNR et RNR) ne sont-ils pas mentionnés dans la "boîte à outils" ?

Nombre de propositions ou de préconisations peuvent entrer en conflit avec d'autres politiques sectorielles, qu'elles soient nationales, régionales ou reprises à son compte par la région. Un certain nombre de ces points trouveraient sans doute leur place dans le volet 2 de la SRB, mais il est plus prudent de les souligner dès à présent :

- p.13 : "renforcer l'application de la réglementation... (police de l'environnement)". Les effectifs en charge de la police de l'environnement régressent de façon dramatique et les responsables des services concernés (e.g. ONF, OFB...) disent ne plus pouvoir remplir ces missions. La Région envisage-t-elle d'embaucher des agents ou de participer au financement (comment ?) des agents de l'État ?

- p.18 : "limiter les sources de pollution de l'air qui impactent la biodiversité". Quid des questions des aérosols chimiques issus, notamment en zones rurales, des traitements phytosanitaires ? Quel lien entre la SRB et les politiques de réduction ?

"développer une prévention incendie compatible avec les enjeux de biodiversité". Il faudrait poser la question des OLD et voir techniquement comment faire évoluer les règles actuelles qui ne sont pas vraiment « biodiversité compatibles ».

- p.19 : "mettre à disposition des milieux naturels une partie conséquente des économies d'eau". Ceci entre en contradiction avec la réduction de certains débits réservés et surtout avec le développement des réseaux d'irrigation par aspersion. Une idée serait de redévelopper les réseaux gravitaires qui offraient de ce point de vue quelques avantages, mais ont été quasiment partout démantelés. D'une manière générale et dès l'instant que l'on se dégage d'une vision anthropo-centrée, les « gaspillages » d'eau sont très bénéfiques pour la biodiversité...

- p.21 : "inciter à la réduction...des produits phytopharmaceutiques et vétérinaires." En particulier pour les produits vétérinaires (helminthocides), il pourrait être opportun de mettre en concordance ces objectifs avec les exigences faites aux éleveurs.

- p.22 : Aménagement et tourisme : il serait nécessaire de limiter, voire d'arrêter complètement les financements « néfastes », comme ceux encourageant la fuite en avant dans les stations de ski, tant pour les équipements (canons à neige, etc.) que pour les constructions (exemple de la station d'Allos et du SCOT CCAPV). Parallèlement, il est devenu indispensable de mettre un frein au développement des "sports d'eau vive" et de bien informer sur les activités préjudiciables au bon fonctionnement des rivières (barrages, treks,...).

- p. 23 : L'échéance de 27 ans pour arriver à la ZAN semble beaucoup trop importante (il faudrait chiffrer combien de centaines d'ha seront encore artificialisés d'ici 2050...). A minima il faudrait fixer des étapes chiffrées ; à défaut, cet objectif ne semble pas crédible.

D'un point de vue plus général, si tant est que la structuration du document soit conservée, il manque quelques items dans le chapitre "se nourrir" relatifs à la conservation, à la préservation et à la restauration des sols vivants, contribuant également à la séquestration du carbone organique. L'agriculture dite "de conservation" est insuffisante, utilisant encore des quantités importantes de phytocides qui ont évidemment un effet délétère. Si l'organisation du document est modifiée, la question devra être traitée ailleurs.

### **Avis**

Pour conclure cet avis, le CSRPN invite les rédacteurs à prendre en compte et à clairement intégrer les considérations générales suivantes :

La SRB devrait insister sur la nécessité d'apprendre à vivre avec le risque, d'intégrer la vulnérabilité, le fragile et d'innover dans la conservation, avec des ambitions augmentées. Pour avancer dans ce sens, il faudrait que les décideurs et ou gestionnaires établissent plus de liens avec le milieu scientifique et s'attachent à mieux intégrer les productions des différents conseils en prévision des plans d'action.

Dans le même esprit, il paraît primordial de bien insister sur le caractère « nouveau » et donc inconnu de la situation actuelle, ce qui incite à faire preuve d'une grande agilité et de s'inscrire dès à présent dans une forme de gestion adaptative, avec un maximum de réactivité éclairée. Enfin, au regard de l'urgence et de l'ampleur des phénomènes combinés entre le changement global et la dynamique de la biodiversité, il n'est plus possible, ni souhaitable, de hiérarchiser les causes d'érosion, mais il est indispensable d'avoir une approche intégrative où l'humain est le dénominateur commun.

*Avis soumis au vote électronique du 6 au 9/11/2023*

*Favorable : 20*

*Abstention : 0*

*Défavorable : 0*

Le Président du CSRPN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Grillas', is written over a light gray rectangular background.

Patrick Grillas